

3 juin juin 2010

Eandis émet un emprunt obligataire en euros avec un coupon annuel de 4,00 % brut et une durée de 7 ans

Afin de financer son important programme d'investissements dans les réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel, Eandis émet des obligations sur le marché belge.

La période de souscription à cet emprunt obligataire débute le 4 juin 2010 à 9 heures et se termine le 18 juin 2010 à 16 heures. Une clôture anticipée est possible. Cette obligation, avec des coupures minimum de 1 000 euros, produit un coupon annuel de 4,00 % brut, ce qui donne un rendement actuariel brut de 3,672 % sur base du prix d'émission de 101,995 % (commission de vente comprise). L'obligataire a droit au remboursement à 100 % de la valeur nominale à l'échéance. Une demande de cotation des obligations en vue de leur négociation sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg a été introduite.

Le prospectus d'émission, en anglais, de même qu'un résumé de celui-ci en néerlandais et en français seront disponibles gratuitement dès l'ouverture de la période de souscription chez BNP Paribas Fortis et Dexia Banque ou via les sites Internet www.bnpparibasfortis.be/émissions et www.dexia.be/eandis. Ces documents pourront aussi être obtenus gratuitement via le site Internet d'Eandis, www.eandis.be, sous la rubrique 'Emission obligataire'.

Avant de souscrire à l'obligation, il est recommandé à l'investisseur de prendre connaissance du contenu du prospectus, comprenant la note d'opération relative aux obligations, le document d'enregistrement et le résumé daté du 2 juin 2010, plus particulièrement le volet 'Facteurs de risque'.

Contact presse Eandis: **Simon Van Wijmeersch**

tél. 09 263 45 54 – gsm 0476 30 10 34

e-mail: simon.vanwijmeersch@eandis.be

www.eandis.be

Eandis est la société d'exploitation opérant pour les gestionnaires de réseaux de distribution flamands pour l'électricité et le gaz naturel Gaselwest, IMEA, Imewo, Intergem, Iveka, Iverlek et Sibelgaz.

